

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement (DREAL)
Région PACA

16 rue Zattara
CS 70248
13331 – MARSEILLE Cédex 3

A Mauguio, le 13 aout 2026

Interlocuteur Arkolia :

M. LATCHOUMANIN Romain
Ingénieur projets photovoltaïques
Mail : rlatchoumanin@arkolia.com
Tel : 06 33 69 22 56

Pièce : Annexe obligatoire n° 4 (Photographies) / Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale / Parc agriPV de Piolenc sur vignes

Plan avec site d'implantation délimité en rouge et les prises de point de vue par des flèches bleu



Point de vue 1 (11/05/2026) : Sur le domaine privé de la Chambre d'Agriculture, au Sud-Est de la zone d'implantation du parc agri-solaire en projet. Le point de vue donne directement (à quelques mètres) sur le secteur des vignes à planter. Les panneaux photovoltaïques les plus proches, au Nord de cette prise de vue, seront situés à environ 40 mètres.



Point de vue 2 (12/05/2026) : Sur le domaine privé de la Chambre d'Agriculture, depuis un chemin agricole, au Nord-Ouest du site d'implantation. Les premiers modules au-dessus des vignes sont aussi à environ 40m du point de vue. On peut noter que les pistes agricoles seront vraisemblablement renforcées de graves afin de garantir un accès à l'ensemble du site en toute saison pour des raisons d'accès, de sécurité et de maintenance.



Un petit local batterie, d'une puissance de 250 kW pour 500 kWh de capacité de 5m² dans une enceinte clôturée de 10m² sera positionné derrière les arbres isolés à la gauche du chemin agricole.



Point de vue 2bis (12/05/2026) : Même emplacement mais prise de vue plus orientée au Sud



Point de vue 3 (12/05/2026) : Au croisement du chemin des garrigues et du Canal de Pierrelatte. Aucune visibilité possible sur le site d'implantation (masque végétal).



Point de vue 3bis (12/05/2026) :



Point de vue 4 (12/05/2026) : Les panneaux seront à plus de 200m de ce point de vue. Visibilité lointaine.



Point de vue 5 (12/05/2026) : Les panneaux seront à environ de 200m de ce point de vue, bien après la parcelle de terre à nu en photo. Visibilité lointaine.



Point de vue 6 (02/2021) : Aucune visibilité possible



Point de vue 7 (06/2013) : Aucune visibilité possible



Plan des masques végétaux identifiés :

